

Une opportunité pour l'entreprise

Le Plan d'urgence pour les jeunes

La crise économique aggrave pénalise d'abord les jeunes.

Pour préparer dès aujourd'hui la sortie de crise, le Président de la République a annoncé le 24 avril 2009 un plan de soutien à l'emploi de 500 000 jeunes.

Des mesures incitatives et immédiatement applicables:

- Zéro charges
- Primes

Plus qu'un effet « d'aubaine », une opportunité pour les entreprises qui veulent préparer la reprise.

L'apprentissage, une formule qui marche !

- 3 apprentis sur 4 trouvent un emploi (1 sur 2 en CDI)
- 45 % des employeurs d'apprentis leur proposent un emploi à l'issue de leur formation
- 94 % des anciens apprentis recommandent l'apprentissage à leurs proches
- 84 % favorisent l'embauche d'apprentis dans leur entreprise

6 bonnes raisons d'aimer l'apprentissage

1. investir pour l'avenir. Les entreprises qui croient en leur avenir préparent la sortie de crise en prévoyant, par l'apprentissage, les compétences dont elles auront besoin demain. Les apprentis sont des salariés motivés, dynamiques et munis d'une solide confiance en leur capacité à s'assumer et à entreprendre.

2. tester une pré-embauche. Un contrat d'apprentissage dure en moyenne deux années, le temps pour l'apprenti de se familiariser avec l'entreprise et son organisation et pour le chef d'entreprise de se faire une opinion pour décider ou non d'une embauche définitive.

3. fidéliser et valoriser ses collaborateurs. L'importance de la fonction tutorale responsabilise et fidélise les salariés les plus expérimentés.

4. moderniser et dynamiser une organisation. Les jeunes suivent la mode et la font, ils apportent du « sang neuf » pour mieux faire vivre et l'inciter à sans cesse se remettre en question.

5. favoriser la cohésion au sein de l'entreprise. L'intégration progressive d'un jeune grâce à l'alternance et son accompagnement par un tuteur dans l'entreprise créent une alchimie favorable au rapprochement entre les générations.

6. Un coût minimal. Des aides renforcées jusqu'au 31 décembre 2010.

- **4 400 € minimum d'aides spécifiques**
(Prime région : 1 000 € minimum, prime exceptionnelle Etat : 1 800 €, Crédit d'Impôt : 1 600 €)
- **Zéro charges** sur le salaire versé

285 000 entreprises déjà impliquées
qui trouvent dans l'apprentissage une réponse efficace à leur besoin de recrutement.